

JOURNÉE QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE VÉTÉRANS

SAISON 2024/2025

Article 1 :

La compétition se déroule sur une demi-journée. Les joueurs (ses) se rencontrent par tranche d'âge. Elle est qualificative pour les championnats de France qui se dérouleront à **GIEN (45), du 19 au 21 Avril 2025.**

Article 2 :

Déroulement :

a) En simples, les participants ne peuvent participer que dans leur catégorie

Cependant, si une catégorie présente moins de 5 participants, alors le Juge-Arbitre aura la possibilité d'apporter des modifications en mixant les catégories afin d'améliorer le déroulement de l'épreuve. Il devra toutefois être en mesure de donner pour chaque catégorie le nombre de qualifié(e)s 1 ou 2.

b) Les joueurs sont répartis en poule de 3, 4 au minimum qualifiant les 2 premiers pour un tableau à élimination directe.

De la même manière, le Juge-Arbitre aura la possibilité de modifier le déroulement de l'épreuve, afin d'améliorer le déroulement de l'épreuve.

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

La constitution des poules prendra en compte uniquement le classement individuel FFTT des joueurs.

Il sera assuré un minimum de 4 à 5 parties pour chaque participant.

Les tableaux suivants sont organisés : à partir de **09 h** selon le nombre d'engagés avec **pointage à partir de 08h30.**

Dames :

Catégorie V40 – V45 : - âgées de 40 ans à 49 ans.

Catégorie V50 – V55 : - âgées de 50 ans à 59 ans.

Catégorie V60 : - âgées de 60 ans à 64 ans

Catégorie V65 : - âgées de 65 ans à 69 ans

Catégorie V70 : - âgées de 70 ans à 74 ans

Catégorie V75 : - âgées de plus de 75 ans à 79 ans

Catégorie V80 : - âgées de plus de 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours.

Messieurs :

Catégorie V40 – V45 : - âgés de 40 ans à 49 ans.

Catégorie V50 – V55 : - âgés de 50 ans à 59 ans.

Catégorie V60 : - âgés de 60 ans à 64 ans

Catégorie V65 : - âgés de 65 ans à 69 ans

Catégorie V70 : - âgés de 70 ans à 74 ans

Catégorie V75 : - âgés de 75 ans à 79 ans

Catégorie V80 : - âgés de plus de 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours.

La tenue sportive est exigée (maillots et shorts).

Les balles sont fournies par la Ligue.

Les frais d'engagement sont de **8 €** par joueur.

Pour le règlement financier, une facture globale sera adressée à chaque club concerné juste après la clôture des engagements.

DIDIER AZE
Responsable Régional VETERANS
06 10 38 24 08

JOURNEE QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS

TOURNOI DE DOUBLES

La compétition se déroule **l'après-midi, à partir de 14h** (en fonction du déroulement de la compétition de la matinée et du nombre d'engagés).

Pointage à 13h30.

Article 1

Les équipes de double sont composées de deux joueurs, deux joueuses ou mixtes.
Les joueurs sont issus des catégories vétérans de V1 à V5 (messieurs et dames).

Déroulement :

L'épreuve se déroule en 3 tableaux suivant la somme globale des points classement des deux joueurs.

Tableau 1 : Total points classement des équipes, inférieur à 2000 points.

Tableau 2 : Total points classement des équipes, compris entre 2000 et 2999 points.

Tableau 3 : Total points classement des équipes, supérieur ou égal à 3000 points.

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

En cas d'insuffisance d'équipes engagées dans un tableau, celles-ci seront remontées dans le tableau supérieur.

Les formules de compétition seront définies par le juge-arbitre en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les inscriptions se feront sur place pour midi dernier délai.

L'inscription est gratuite.

Il n'y aura pas de récompense à l'issue de cette épreuve.

Didier AZE : Responsable Vétérans pour la Ligue Normandie